

# Une résidence à la place de l'ancienne laiterie

Une résidence intergénérationnelle de 51 logements est en construction sur l'ancien parking de la laiterie.

**L**a pose de la première pierre a eu lieu en fin de semaine dernière, en présence des élus et intervenants.

Entre rivière (le Matz) et jardins, dans un espace de 4 500 m<sup>2</sup>, s'élèvera une résidence intergénérationnelle réalisée sur deux niveaux. Cet aménagement accueillera 51 logements répartis en T2, T3 et T4. La façade de cette nouvelle construction gardera le style local de l'architecture picarde. Une bonne isolation thermique et phonique apportera un bien-être aux résidents.

Côté espace extérieur, il y aura un parking intérieur sécurisé et des espaces verts. Le tout à proximité de la rivière du Matz qui, elle aussi, bénéficie actuellement de travaux de renaturation.

## « ON ANTICIPE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION »

Ce nouvel habitat est situé sur l'ancien parking de la laiterie à une centaine de mètres du centre bourg. Depuis 2009, l'objectif de la mairie est de revitaliser le village. « Je suis fier de diriger ma commune avec nos élus, nos partenaires financiers et nos promoteurs », rappelle Alain De Paermentier, le maire, ravi de pouvoir proposer prochaine-



Les partenaires du projet : élus, architecte, gestionnaire immobilier, financier et constructeur.

ment de nouveaux logements confortables. Ces derniers devraient être disponibles à l'automne 2020.

« On a voulu créer de nouveaux logements pour répondre aux demandes. On anticipe l'augmentation de la population, qui devrait atteindre 2000 habitants dans les cinq à dix années, qui arrivent. »

De plus, des personnes âgées habitant aux alentours désirent s'ins-

taller à Ressons-sur-Matz. Sur place, elles pourront bénéficier des commodités d'une ville, en étant à proximité des commerçants et médecins.

Aux abords, la construction d'une crèche pouvant accueillir une vingtaine d'enfants, jusqu'à l'âge de trois ans, verra bientôt le jour. « Nous sommes attentifs à l'enfance et à la petite enfance », souligne le maire. ■ De notre correspondante LAURIANE LENOY